

EN BREF

VAL-DE-RUZ ■ Fusion de deux sociétés de tir. Les sociétés de tir de Chézard-Saint-Martin (société tir armes sportives) et de Fontainemelon (société tir sportif) ont fusionné en date du 16 novembre. Philippe Jaquier a été nommé président de la nouvelle entité. Les membres du comité sont mesdames J. Pasquier et C. Antony ainsi que messieurs V. L'Eplattenier, C. Bersier et C. Greber. Ont été nommés vérificateurs des comptes A. Huguélet et C. Ryser. Deux membres d'honneur ont également été élus, messieurs A. Luthi et B. Heinz. La cotisation est fixée à 70 francs par année. /comm-réd

VALANGIN ■ Restriction de circulation. La circulation est interdite, dans le sens Bottes-Valangin, à tous les véhicules, à l'exception du trafic agricole, forestier, des services publics et des cycles, sur le tronçon de la route cantonale compris entre Bottes et les carrefour de la route de Bussy. Cette décision peut faire l'objet d'un recours. /réd

FLEURIER ■ Mesures hivernales. Le parcage des véhicules est interdit dans toutes les rues de Fleurier ainsi que sur les places, du 1er novembre au 15 mars, de 2h à 6 heures. Les places suivantes sont cependant ouvertes au parcage, à l'exception des heures et jours de restriction: place Longeouse (ouest les jours pairs, est les jours impairs), place de la Pañoire (sauf de 8h à 9h30), place de la Gare, parc du magasin Coop (sauf de 6h30 à 7h30), place de la rue du Jet-d'Eau (ouest du numéro 3, sauf de 8h à 9h), place de l'église catholique (sauf de 6h30 à 7h30), place de parc du Temple (sauf de 6h30 à 7h30), place du cimetière et place du stand de tir. /réd

Rubrique Val-de-Ruz

Patrick Di Lenardo

Tél. 032 853 16 46
Fax 032 853 43 31
e-mail: pdilenardo@express.ch

Rubrique Val-de-Travers

Fabrice Eschmann

Tél. 032 861 47 51
Fax 032 861 47 70
e-mail: feschmann@express.ch

Sous terre au musée

VALANGIN L'association Pro Fortins a terminé l'aménagement du double ouvrage fortifié qu'elle s'est acheté il y a quelques années. Celui-ci est désormais ouvert à des visites publiques

Par
Patrick Di Lenardo

Après plusieurs années d'efforts, le musée de la Brigade frontière 2 est terminé à Valangin. Les deux fortins qui constituent l'ouvrage défensif bâti à l'aube de la Seconde Guerre mondiale ont été entièrement retapés par les membres de Pro Fortins Neuchâtel. «Il ne nous reste plus qu'à finir l'aménagement d'un local d'observation», souligne fièrement Daniel Barbey, président de l'association, attablé une cinquantaine de mètres sous la roche, dans le réfectoire de l'ouvrage principal.

De l'extérieur, bien malin celui qui arrivera à déceler les discrètes ouvertures camouflées de cet ouvrage défensif. Le verrou de Valangin est constitué de deux fortins, situés de part et d'autre de la gorge et reliés par téléphone. Le plus vaste, du côté du château, est celui qui vient d'être achevé par les fanas de Pro Fortins.

«J'ai ça dans le sang depuis tout gamin. J'aime ce côté secret»

Daniel Barbey,
président de Pro Fortins

Par une discrète entrée forestière, on pénètre dans une succession de couloirs de béton, de chambres de tir ou de locaux divers. A un étage inférieur se situent les lieux de vie, dans lesquels les soldats passaient le plus clair de leur temps. Réfectoire, cuisine, dortoirs et lieux d'aisance, tout est entretenu et fonctionnel, parfaitement équipé. Rien ne manque, pas même un portrait du général Guisan dans la salle à manger. Quand Pro Fortins avait racheté ce double ouvrage il y a quelques années,



Bernard Linder et Daniel Barbey, caissier et président de Pro Fortins, reprennent des forces dans le réfectoire de l'ouvrage principal du fort de Valangin que leur association a retapé et rééquipé patiemment.

PHOTO DI LENARDO

ce n'était plus qu'une coquille vide abandonnée par l'armée. Les membres l'ont alors regarni d'équipements, de matériels divers, d'armes aussi. «Nous sommes en constante recherche de matériel et acceptons volontiers les donations», lance dans un sourire Bernard Linder, caissier de Pro Fortins.

Des loisirs sous terre

Si dans le fort, l'air est frais été comme hiver, l'atmosphère est peu chargée d'humidité. «Nous devons assécher les ouvrages 24h sur 24. L'humidité est l'ennemi numéro 1 de ce genre de constructions», souligne Daniel Barbey qui,

avec d'autres membres de l'association, se rend plusieurs fois par semaine dans les lieux pour assurer contrôles et entretien.

L'association possède maintenant neuf ouvrages dans le canton, la plupart classés monuments historiques. Les membres passent dans ces souterrains de béton le plus clair de leurs loisirs. «J'ai ça dans le sang depuis tout gamin. J'aime ce côté secret», explique Daniel Barbey, qui cultive volontiers avec le visiteur ce goût du mystère et de la discrétion. «Moi, c'est le côté technique, mais aussi la vie au quotidien qui était celle des troupes de for-

tifications qui m'intéressent», ajoute Bernard Linder.

Pour partager cette passion, l'association organise depuis quelques mois des visites publiques de son musée. «Toutes sortes de gens nous sollicitent. Je me souviens qu'on a même eu deux grands-mères, dont l'une fêtait ce jour-là ses 80 ans. On leur a offert le thé et les biscuits au réfectoire», sourit Daniel Barbey.

Désormais, le fort de Valangin va faire partie du «Guide international des musées militaires» et sera mentionné aussi dans les documents touristiques cantonaux. En outre, Pro Fortins a désormais une présence sur

internet afin de mieux aller à la rencontre du public. Car ces visites permettront non seulement à l'association de contribuer à financer ses activités, mais aussi de futures acquisitions, dans le canton ou ailleurs en Romandie.

D'autres acquisitions

En effet, Pro Fortins est sur les rangs pour racheter plusieurs ouvrages disséminés dans le canton et qui font partie du système de défense de l'ancienne brigade frontière 2. /PDL

Visites sur demande: tél. 078 804 06 14, le soir, ou par www.profortins.com

La fondation ne survivra pas

VAL-DE-TRAVERS Si Bovet s'installe au château de Môtiers, la fondation qui gérait l'édifice penche pour la dissolution. Ses œuvres seront léguées

«La fondation n'a plus vraiment de raison d'exister!» Pierre-André Delachaux, président du comité directeur de la Fondation du château de Môtiers, semble s'être résigné à l'inéluctable. Mercredi, devant l'assemblée générale, il a proposé de léguer la centaine d'œuvres d'art que possède la fondation au Centre culturel du Val-de-Travers. Le chef du Service des bâtiments, Philippe Donner, représentant l'Etat, a cependant demandé à ce que la structure ne soit pas dissoute avant la vente effective du château à l'entreprise Bovet Fleurier.

En mars dernier, lors d'une assemblée extraordi-

naire de la fondation, la volonté avait été clairement exprimée de continuer à faire vivre l'organisation. «Maintenir une structure juste pour la collection, ce n'est pas souhaitable», a cependant déclaré le président devant les représentants des communes et de l'Etat.

Il a donc été proposé au Centre culturel de recueillir les objets d'art, dont la valeur avoisine les 115.000 francs. «Nous sommes très intéressés», a confié Christian Mermet, représentant de Môtiers à la fondation et président du Centre culturel. Il manquait justement une branche à notre association: celle des arts plastiques. Elle sera notre fleuron.» /fae

Affaire Vantaggio jugée

Le Tribunal cantonal a rendu son jugement le 6 novembre dernier dans le litige qui opposait Franco Vantaggio, ancien gérant du Château de Môtiers, à la Fondation du château. Ce premier a obtenu une réduction de loyer de 10%, rétroactivement et sur quatre ans. Mais il a été condamné à verser 37.000 francs, somme qui correspond à un solde de loyers et au remboursement d'un prêt de l'Etat relatif à la reprise du mobilier.

La collaboration entre

Franco Vantaggio et la fondation s'est progressivement dégradée dans le courant de l'année 2002, jusqu'à la résiliation du bail par cette dernière. Après une procédure devant l'autorité de conciliation qui lui fit quitter les lieux en juillet 2003, l'ancien gérant fit recours devant le Tribunal cantonal.

Il demandait 30% de réduction de loyer au vu de la vétusté de la cuisine, ainsi que différentes indemnités pour un montant total proche des 100.000 francs. /fae

PUBLICITÉ

LE MONDE DE L'HORLOGERIE



L'HEURE DE DEMAIN
LA MONTRE EST UN OBJET CULTE
COMMUNICATION
LE HÉROS:
LE PRODUIT
OU LA MARQUE?
SAGA
À LA CONQUÊTE
DU MONDE DEPUIS
SAINT-IMIER
TENDANCES 2007
ARCHITECTURE
UN TEMPLE DE LA
CHRONOMÉTRIE

A DÉCOUVRIR DANS L'EXPRESS DU 21 NOVEMBRE